

Engageons-nous !



Une Charte Ethique

Notre association s'est dotée d'un Comité Ethique responsable de la rédaction et de la communication de nos engagements auprès de tout notre écosystème. Ces engagements ont comme socle les valeurs de notre association : le professionnalisme, la bienveillance et la mixité. Chacun de nous en sommes les garants auprès des familles, parents, enfants et partenaires.



La charte du respect

Professionnels et parents sommes en contact chaque jour ensemble. La bienveillance est notre valeur partagée. Elle s'exprime au quotidien par le respect de chaque personne, de la sécurité de chacun, des équipements et du matériel pédagogique, de l'environnement? Ce comportement respectueux et réciproque nous incite au mieux vivre ensemble et c'est pour cette raison que nous en avons fait un lanifeste commun: la Charte du Respect.



Économie Sociale et Solidaire

Élue Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale, nos actions, nos engagements et nos valeurs ont été évalués par les instances gouvernementales pour mesurer notre engagement au profit du développement durable. Nous plaçons l'Homme et son Ecosystème au cœur de nos actions. Nous agissons pour le bien-être de tous et souhaitons continuer à promouvoir tous les projets qui sont orientés vers toujours plus de solidarité et de développement d'autrui.

« d'utilité sociale »

Accueillir

La mixité est une valeur indissociable de notre ADN. Elle s'exprime au cœur de notre association par la présence d'une multitude de profils différents, aussi bien au niveau de l'origine culturelle, sociale ou religieuse. Cette diversité est reflétée par nos salariés mais aussi par les familles que nous accueillons. Nous sommes contre toute discrimination car elle est un obstacle à la richesse des talents qui constituent notre réussite.



Promouvoir la parentalité au travail

Signée en présence de Madame La Secrétaire d'Etat à la Famille et aux Solidarités, cette charte nous engage au respect d'une meilleure compréhension du statut de salarié-parent. Nous devons favoriser des conditions de travail et un environnement favorables aux salariés-parents et en particulier pour les femmes enceintes. Cette charte nous engage aussi à ne pas faire obstacle à la continuité ou à l'évolution professionnelle par l'application d'un principe de non-discrimination du statut salarié-parent.



15
ENGAGEMENTS
POUR L'EQUILIBRE
DES TEMPS DE VIE

Bien-être au travail

Ensemble, équipiers et managers nous nous engageons à travailler de façon respectueuse avec écoute et patience. L'esprit d'équipe est une valeur pilier de notre identité. Pour cela, nous nous sommes engagés à communiquer au sein de toutes nos structures les 15 engagements pour l'équilibre des temps de vie (engagements cautionnés par le Ministère des Droits des Femmes reposant sur des pratiques managériales bienveillantes).

